

**REPARATIONS DE LA SYNAGOGUE DE MONTIGNY
1900**

Dans l'arrondissement de Metz Campagne, il y avait les communautés juives suivantes qui possédaient un temple, une synagogue ou chambre de prières sous la direction d'un ministre officiant.

Courcelles - Chaussy - Vantoux - Montigny les Metz - Augny - Louvigny - Ennery - Remilly - Les Etangs - Tragny -

12.02.1900

Réparations à la synagogue de Montigny
Directeur du Kreis à Président du Bezirk

Ci joint, je vous transmets la facture des réparation qui ont été faites à la synagogue de Montigny et qui s'élève à 1156 M, accompagnée d'une attestation du Consistoire Israélite de Lorraine qui précise qu'une somme de 756 M a été mise en sureté et destinée au paiement de ces réparations. Il est demandé que les 400 M restant soient versée comme subvention sur crédit d'Etat. Les travaux étaient urgents et la Communauté de la synagogue de Montigny ne possède pas de fortune.

05.02.1900

Attestation. Il est attesté que les frais de réparations de 1156 M de la synagogue de Montigny sont couverts partiellement pour une somme de 756 M mise de coté.

Le Président de la communauté de synagogue de Montigny
Joseph

Facture sans date de l'entrepreneur SCHNITZLER du Sablon

Travaux à la synagogue de Montigny

1)	Démolition du toit 2 x 4,60 x 9,10 83,72 m2 de toit et lattage avec ce qui peut être récupéré et le reste au schoutt	1 M	83,72
2)	3 x 9,10 = 27,30 M de bois de charpente démonté et enlevé	0,25	6,83
3)	2 x 15 x 4,60 = 138 m de tasseaux en sapin 8/8 livré et fixé	0,60	82,80
4)	3 x 9,10 20x20 = 1,09 m2 de bois en remplacement de l'ancien vermoulu, livré et posé	60,--	65,40
5)	4 x 2,75 + 4 x 2,70 = 21,80 m bois de sapin, angle saillant 10/10, livré et posé comme charpente de l'ouverture de lumière du haut	0,70	15,26
6)	83,72 m toiture, tuiles mécaniques, lattage, livrés et posée	2,90	242,79
7)	7,28 m2 plancher de larmier sur 2 fronts nouveaux - livré et posé	3,--	21,84
8)	Crépi : 5,60 x 3,70 - 4 x 4,00 + 3,50 - 1,40 x 0,60 36,50 m2 36,50 m2 nettoyage des murs et refait avec du mortier de chaux et sable de Moselle - nivelé et reprise aux endroits peu nets	1,20	43,80
9)	7,45 x 5,60 - 7,45 x 2 - 9,10 x 5,60 = 100,13 m 100,13 m pour reprise (22 couche)	0,90	90,12
10)	13,75 m2 mur de planche pour ouverture du haut - posé Travaux de platerie 5 x 2,75 = 13,75 m2	3,50	48,13
11)	13,75 m2 crépi de l'ouverture supérieure - plâtre blanc sur lattage	1,80	24,75
12)	62,39 à 2 plafond en plâtre arraché et refait avec lattage	1,80	112,30
13)	41,50 m effectué en plus sur 12 (gorge)	0,80	33,20
14)	87,62 m2 plâtrer les murs intérieurs avec du plâtre gris et nivelage des murs	0,70	61,33
15)	Réparation à la cage d'escalier, murs et plafond - 5 sacs de plâtre 25 heures d'un plâtrier	1,50 0,50	7,50 12,50
16)	Travaux de peinture : Grande chambre : 15,10 x 1,55 - 12,55 x 2,75 - 6,58 x 1,10 = 87,10 m2 avec cage d'escalier 2 x 4,80 x 2,35 87,10 m2 peinture de lin aux murs	0,35	30,49
17)	4,75 m2 - blanchit la cage d'escalier, balustrade - murs - portes - 2 fenêtres - porte 2 - encadrement portes et fenêtres - armoire - fenê	0,20	0,95
18)	23,16 m2 peinture à l'huile en deux couches	0,80	18,53
19)	21,56 m2 peinture à l'huile du local en 3 couches	1,10	21,56
20)	2 planches à fenêtre en 3 couches	0,25	0,50
21)	Travaux de plomberie et de serrurerie : livraison et pose de zinc N° 13 autour de la lucarne du haut et étanchéité au plomb		21,--
22)	Pose fenêtre en fer 60/60 de la lucarne		25,--
23)	Cheminée revêtue de zinc N° 13 et raccords au toit en tuiles		5,50
24)	différents petits travaux aux cheneaux		4,--
25)	Divers : Enlèvement des débris du vieux grenier 22 heures de maçon 22 heures d'un manœuvre 10 tombereaux de débris à la décharge 22 heures de travail d'un homme à la cave pour le soutènement 22 heures d'un charpentier 5 brouettes de mortier pour soutènement	0,50 0,35 1,-- 0,50 0,50 1,--	11,-- 7,70 10,-- 11,-- 11,-- 5,--
26)	0,45 m3 de bois rond	30,--	13,50
27)	livré 0,10 m3 de pierre de taille	70,--	71,--
	Total :		1 156,--

09.03.1900

Le service technique IC du Bezirk demande un examen technique

12.03.1900

Bezirk à Kreis

Dossier en retour avec la demande si la communauté civile de Montigny n'est pas en mesure d'apporter une aide à ces frais.

08.05.1900

Kreis à Bezirk

La commune de Montigny est prête à participer à hauteur de 150 M au titre de subvention aux frais de réparations de la synagogue de Montigny

04.05.1900

Délibération du Conseil municipal de Montigny

Sur demande du Kreis, la commune est priée d'accorder une aide de 150 M aux frais de réparations de la synagogue - L'aide précitée est acceptée.

16.05.1900

Bezirk à Ministère à Strasbourg

Le Conseil municipal dans sa déclaration ci jointe est d'accord à participer pour 150 M aux frais de réparations de la synagogue de Montigny. La communauté de cette synagogue ne possède pas de fortune. Il manque 250 M pour financer ces travaux et qui sont demandés au titre de subvention d'Etat. J'appuie cette demande.

16.05.1900

Bezirk à Ministère

En annexe, je vous transmets la facture concernant les travaux urgents de réparations faits à la synagogue de Montigny s'élèvent à 1156 M et une attestation du Comité Israélite de Lorraine supportant une charge de 756 M.

Le Conseil municipal de Montigny dans sa délibération du 4 courant y participe pour 150 M (délibération jointe)

La communauté de la synagogue ne possède pas de fortune et prie à l'obtention d'une subvention d'Etat de 250 M. J'appuie cette demande.

30.05.1900

Bezirk à Kreis

A qui doit être payé cette subvention ?

01.06.1900

Kreis à Maire de Montigny

dossier transmis en retour avec la question du Bezirk

04.06.1900

Maire de Montigny au Kreis

Dossier en retour avec remarque que la subvention de 250 M est à payer au Président de la Communauté de la synagogue à Montigny, le marchand de bestiaux Joseph JOSEPH d'ici.

Le maire : AAB

12.06.1900

Kreis à Bezirk

Les 250 M sont à payer à M. Joseph JOSEPH, Président de la Communauté de la synagogue de Montigny.

16.06.1900

Du Ministère

La Caisse du Landesausschuss a été informée qu'elle a à payer au titre de subvention d'Etat la somme de 250 M pour les réparations à la synagogue de Montigny, au Président de la Communauté de la synagogue Joseph JOSEPH

11. 07.1900

Kreis à Bezirk

Transmet la preuve du paiement

Metz le 4.08.1910

Consistoire Israélite de Lorraine au Président du Bezirk

Nous avons l'honneur de vous faire connaître :

Les époux Abraham HAYEM ont vendu leur maison d'habitation située dans une petite ruelle transversale de la rue de l'Arsenal à Metz et l'actuel propriétaire envisage d'installer des chambres meublées qui seront louées à des prostituées qui se trouvent sous contrôle des mœurs. La maison en cause se trouve à proximité de la synagogue du Consistoire et il est illégal que dans les environs d'une maison de Dieu, une maison de ce genre s'installe.

Comme nous attirons votre attention sur les intentions du propriétaire, nous nous permettons de vous adresser la prière de bien vouloir intervenir énergiquement et d'interdire à proximité de la synagogue du consistoire la tenue d'un endroit de débauche.

Salutations.

16.08.1910

Le Président de la Direction de la Police au Bezirk

Il s'agit de la maison N° 62 de la 32 ruelle de la rue de l'Arsenal et qui a été achetée par le loueur de chambres RIST aux époux HAYEM.

L'autorisation de louer la maison à des prostituées a été refusée en raison de la proximité de la synagogue. Le refus date du 4 de ce mois. Le Consistoire israélite a été informé de cette décision.

Le Président de la Police.